

le monde des artisans

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// DEUX-SÈVRES

NOUVELLE-AQUITAINE

08 ACTUALITÉS

Franc succès pour les JPO

12 MADAME ARTISANAT

Une artisanne deux-sévrienne récompensée

18 ACTUALITÉS

Les commissions territoriales au plus proche des territoires

ÉVÈNEMENT

**POSE DE LA PREMIÈRE
PIERRE DU CAMPUS
DES MÉTIERS DE NIORT** P. 04



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat

NOUVELLE-AQUITAINE
DEUX-SÈVRES



BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE



**DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ
SUR LE WEB EN TOUTE SIMPLICITÉ AVEC
LES SOLUTIONS BANQUE POPULAIRE**

Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siren : 755 501 590 RCS Bordeaux. Siège social : 10 quai des Queyries 33072 Bordeaux Cedex. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07 005 628. Numéro d'identification intracommunautaire FR66755501590. Code APE 6419 Z. Crédit photo : GettyImages.



PEUGEOT
PROFESSIONNEL

**LE TEMPS
DES PROS**



PEUGEOT PARTENAIRE MAJEUR DU
STADE TOULOUSAIN DEPUIS 25 ANS.



**OFFRES DE REPRISE
EXCEPTIONNELLES ⁽¹⁾**
JUSQU'AU 30 AVRIL

PEUGEOT ^{RECOMMANDÉ} TotalEnergies Consommations mixtes WLTP ⁽²⁾ (l/100 km) : Partner de 5,3 à 7,7 ; Expert de 6,2 à 7,8 ; Boxer de 8,4 à 10,3. Émissions de CO₂ WLTP ⁽²⁾ (g/km) : Partner de 140 à 174 ; Expert de 164 à 206 ; Boxer de 221 à 271.

⁽¹⁾ Bénéficiez d'une aide à la reprise de 500 € HT pour toute commande d'un véhicule utilitaire Peugeot neuf du 1^{er} au 30 avril 2022. Offre réservée aux clients professionnels petits parcs (de moins de 10 véhicules). ⁽²⁾ Ces valeurs peuvent varier en fonction des conditions réelles d'utilisation et de différents facteurs. Plus d'informations auprès de votre point de vente ou sur <https://www.peugeot.fr/marque-et-technologie/wltp.html>. OPEn – Automobiles PEUGEOT 552 144 503 RCS Versailles.

[16] COGNAC - 05.45.36.15.15 [17] BOURCEFRANC - 05.46.85.03.72 • LA ROCHELLE - 05.46.50.27.27 • ROCHEFORT - 05.46.99.02.76 • ROYAN - 05.46.05.03.55 • ST-JEAN-D'ANGÉLY - 05.46.59.09.09 • SAINTES - 05.46.93.48.33 [24] PÉRIGUEUX - 05.53.45.64.64 • BERGERAC - 05.53.22.28.28 [28] NOGENT-LE-ROTROU - 02.37.53.63.00 [35] REDON - 02.99.72.36.36 [44] SAINT-NAZAIRE - 02.40.53.34.77 • SAINT-MALO DE GUERSAC - 02.40.45.87.32 • LA BAULE - 02.40.11.12.13 [49] CHOLET - 02.41.49.19.20 [72] LE MANS - 02.43.50.65.06 • LA FERTÉ-BERNARD - 02.43.60.14.00 • LA FLÈCHE - 02.43.94.01.40 [79] BRESSUIRE - 05.49.74.20.44 [85] CHALLANS - 02.51.93.16.52 • LA ROCHE-SUR-YON - 02.51.37.08.15 • LES SABLES-D'OLONNE - 02.51.21.06.18 • FONTENAY-LE-COMTE - 02.51.69.85.69 • LUÇON - 02.51.56.04.71

Clara
AUTOMOBILES
PROFESSIONNEL



CE DÉBUT D'ANNÉE teste une nouvelle fois nos capacités de résilience. Si l'impact de l'épidémie de Covid-19 commence à s'amoindrir, nous rencontrons un nouvel obstacle de taille : l'instabilité géopolitique en Ukraine qui met nos artisans dans une situation complexe, illustrée par les difficultés d'approvisionnement en matières premières ou encore l'augmentation du coût du carburant. En tant que président de la chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine - Deux-Sèvres, il est de mon devoir d'alerter les instances politiques représentatives de l'État, et j'ai sincèrement à cœur d'accompagner l'ensemble des artisans des Deux-Sèvres à se sortir de cette nouvelle crise sans précédent.

J'ai également conscience des difficultés que vous pouvez rencontrer dans le recrutement de vos futurs salariés. C'est pourquoi votre CMA s'investit pleinement dans la formation de vos collaborateurs de demain, en s'employant à former chaque année quelque 1600 apprentis dans plus de 32 formations. Cette année encore, notre journée portes ouvertes du 19 mars dernier a accueilli plus de 600 jeunes, futurs artisans de demain. La qualité des formations dispensées auprès de nos apprentis sur nos campus des métiers de Niort et de Parthenay est au cœur de notre activité, et je vous assure que nous mettons tout en œuvre pour vous garantir la pérennité de vos activités, en formant quotidiennement quelque 1600 apprentis, vos collaborateurs de demain. Je vous invite à contacter notre CFA pour vous accompagner dans votre démarche de recrutement : certains jeunes et personnes en reconversion professionnelle recherchent encore une entreprise. Nous restons mobilisés plus que jamais à vos côtés.

Sébastien Kugler

Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de région Nouvelle-Aquitaine - Deux-Sèvres

✉ presidence@cma79.fr

📱 @CMA_79

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.CMA79.FR



ACTUALITÉS 04

Pose de la première pierre du campus des métiers de Niort

La filière électrique au campus de Parthenay

Je soutiens mon CFA!

Franc succès pour la journée portes ouvertes du CFA 79

L'actualité économique artisanale des territoires

Une artisane paysagiste des Deux-Sèvres lauréate 2022

Artisans, la CMA NA-79 à vos côtés pour une transition écologique

ACTUALITÉS RÉGION 14

Les Artisans Gourmands, ambassadeurs de l'excellence gastronomique

Un beau mois de mars pour l'apprentissage!

Le palmarès de Nouvelle-Aquitaine
L'impact Covid-19 sur les artisans néo-aquitains
L'artisanat néo-aquitain début 2022

ACTUALITÉS 18

Une nouvelle organisation pour être plus proche des territoires

Professionnels des métiers d'art de Nouvelle-Aquitaine, faites vous connaître

Remise des prix Stars & métiers 2022

PRATIQUE 22

Ce qui change en 2022

REGARDS 26

Trait d'union : rois des réseaux

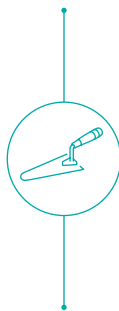
STRATÉGIE 28

Travail en famille : faire que chacun soit bien protégé

Ce numéro comprend des pages spécifiques (1 à 20) pour les abonnés des Deux-Sèvres.

Le Monde des artisans n° 147 - Mars-avril 2022. Édition des Deux-Sèvres. Présidente du comité de rédaction des pages locales : Sébastien Kugler. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine - Deux-Sèvres. **Rédaction des pages régionales :** Ludovic Groult, David Chevalier. **Éditeur délégué :** Stéphane Schmitt. **Rédaction :** ATC (Tél. 06 65 62 28 85, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro :** Julie Clessienne, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayoux, Guillaume Geneste, Lætitia Muller), Pauline Overney. **Secrétariat de rédaction :** TEMA/TM (Clara Mennuni). **Rédaction graphique :** PIXEL/TM (Jennifer Neisse). **Publicité :** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquière (Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail : cedric.jonquieres@orange.fr). **Photographies :** PIXEL/TM © pages départementales : CMA79, sauf mention contraire. **En couverture :** Elise Marsillac. **Promotion diffusion :** Shirley Elter (Tél. 03 87 69 18 18). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. **Conception éditoriale et graphique :** TEMA/TM (Tél. 03 87 69 18 01). **Fabrication :** PIXEL/TM (Tél. 03 87 69 18 18). **Éditeur :** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1 (Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14). **Président et directeur de la publication :** François Grandidier. **N° commission paritaire :** 0326 T 86957. **ISSN :** 1271-3074. **Dépôt légal :** à parution. **Impression :** Imprimerie Léonce Déprez - allée de Belgique - 62128 Wancourt.





Pose de la première PIERRE DU CAMPUS des métiers de Niort

JEUDI 3 MARS, Sébastien Kugler, président de la chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine-Deux-Sèvres, Gérard Gomez, président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine, Karine Desroses, vice-présidente du Conseil Régional, et tous les partenaires financiers du projet ainsi que des personnalités locales participaient à la cérémonie de pose de la première pierre sur le site du campus des métiers à Niort. Retour sur cet événement symbolique.

Lors de la cérémonie, Sébastien Kugler, le président de la chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine-Deux-Sèvres, a précisé les enjeux de ce chantier de grande envergure : « C'est un enjeu majeur à la fois pour nos jeunes, qui sont de plus en plus nombreux à s'orienter vers l'apprentissage avec une augmentation de 9 % en 2021 par rapport à l'année précédente. C'est aussi un enjeu majeur pour nos entreprises qui ont des

difficultés pour trouver de la main-d'œuvre qualifiée dans un contexte de redémarrage très fort de l'activité. » Gérard Gomez a, de son côté, rappelé que la réhabilitation du campus de Niort faisait partie des grands chantiers de modernisation et d'agrandissement de nos outils de formation : « En plus de celui de Niort, trois CFA gérés par la CMA Nouvelle-Aquitaine (Charente-Maritime, Vienne et Lot-et-Garonne) sont en travaux et un cinquième chantier débutera en 2023 en Haute-Vienne. Plusieurs dizaines de millions d'euros sont investies dans ces projets. Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine est le partenaire financier principal ainsi que de nombreuses collectivités locales et l'État dans certains cas comme ce campus de Niort. »

CHIFFRES CLÉS



Le CFA 79, c'est :

- ✓ 32 métiers;
- ✓ 57 diplômes;
- ✓ 1626 apprenants au 21 décembre 2021;
- ✓ 94 % d'apprentis;
- ✓ 64 % de CAP;
- ✓ 27 % d'apprenants dans le secteur des services;
- ✓ 19 % d'apprenants dans le secteur du bâtiment;
- ✓ 18 % d'apprenants dans le secteur des métiers de bouche.



Un outil pédagogique de pointe pour les apprenants

Les travaux de réhabilitation du campus des métiers de Niort ont débuté en juin 2021 et devraient continuer jusqu'à l'horizon 2024. Le projet de réhabilitation porte sur cinq pôles : hôtellerie-restauration, alimentation, mécanique, bâtiment et électricité, pôle services. En complément de ces différentes étapes de réhabilitation, la rénovation énergétique de l'internat et de l'enseignement général est prévue, ainsi que la destruction puis la reconstruction de la salle de sport. Le premier bâtiment, le futur accueil du campus, sera livré en juin prochain. La réhabilitation complète du campus des métiers de Niort s'achèvera en 2024, et permettra à plus de 1600 apprenants de continuer à s'épanouir avec un outil pédagogique de pointe au cœur du territoire deux-sévrien.



Sébastien Kugler,
président de la CMA Nouvelle-Aquitaine – Deux-Sèvres
« C'est un enjeu majeur pour nos entreprises
qui ont des difficultés pour trouver de la
main-d'œuvre qualifiée dans un contexte de
redémarrage très fort de l'activité. »



BON À SAVOIR!



DEPUIS 2014, la CMA NA-79 a engagé le projet de réhabilitation de son campus des métiers de Niort qui accueille cette année quelque **1626** apprenants, dont **1145** sur le site de Niort. Forte de ses **1370** entreprises employeurs, dont **952** relevant de l'artisanat, le centre de formation compte chaque année **1000** stagiaires de la formation continue courte, et **89** stagiaires de la formation professionnelle. L'enjeu stratégique de ce campus des métiers est de permettre aux jeunes ainsi qu'à toute personne en reconversion professionnelle, à travers une formation en alternance, d'apprendre un métier et d'obtenir un diplôme répondant aux besoins de main-d'œuvre des entreprises deux-sévriennes. Ce centre de formation multispécialité recouvre **32** métiers et **57** diplômes, accessibles par l'apprentissage ou en formation continue.

PHOTOS: ELISE MARSILLAC

LA FILIÈRE ÉLECTRIQUE au campus de Parthenay

DÉMÉNAGEMENT. À compter de septembre 2022, la filière électrique s'installera au campus des métiers de Parthenay et investira un nouvel espace dédié de 300 m². Ce transfert répondra aux besoins des entreprises du département.

Le campus des métiers de Parthenay va bénéficier d'un investissement de 700 000 € sur le pôle électricité en déménageant ce dernier du campus des métiers de Niort vers celui de Parthenay. Une réhabilitation possible notamment grâce aux financements de la chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine et au Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine. Avec de nouveaux équipements pédagogiques sur les énergies renouvelables, la domotique, la fibre optique, les environnements numériques et connectés, ces nouveaux équipements à la pointe de la technologie devraient attirer entre 20 et 30 jeunes supplémentaires. Ce transfert permettra de compléter l'offre de formation du CFA 79 afin de satisfaire les besoins des entreprises. C'est environ 50 jeunes et trois enseignants qui intégreront ce pôle de 300 m² à la rentrée de septembre 2022, pour des formations allant du CAP au Bac pro.



Phasage des travaux

Une première phase avec des travaux dans l'atelier existant, objectif de livraison fixé au 29 août 2022.

Une deuxième phase avec la construction d'une extension de 160 m² en prolongement de l'atelier, objectif de livraison fixé au 1^{er} octobre 2022.

→ **Durée totale des travaux** : cinq mois.

EN 2022

Je soutiens mon CFA!



Comme chaque année, les structures soumises à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu, ayant leur siège social en France et employant au moins un salarié, vont devoir s'acquitter de la taxe d'apprentissage. La taxe d'apprentissage comprend une fraction principale et un solde de 13 % que vous devez verser avant le 31 mai 2022 à un organisme de formation habilité sur la liste de la préfecture.

Pourquoi choisir de verser votre solde au centre d'aide à la décision de la CMA NA-79 ?

En nous choisissant pour votre versement vous contribuez à développer le centre de formation de la CMA NA-79 qui :

- **renseigne** plus de 2000 jeunes chaque année sur leur orientation;

- **forme** près de 1600 apprenants sur 57 diplômes et 32 métiers chaque année;
- **met en relation** plus de 600 jeunes et entreprises du territoire chaque année;
- **met en place des interventions** dans les établissements scolaires pour promouvoir nos métiers de l'artisanat : près de 1000 stages prévus en 2022;
- **participe à la promotion de l'artisanat** et à la **transmission des savoir-faire** de nos filières d'excellence dans les Deux-Sèvres.

CONTACT : Marie-Laure Pin
ml.pin@cma79.fr
ou au 05 49 33 63 01

Comment verser 13 % de ma taxe d'apprentissage au CFA 79 ?

1. En versant à la chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine Deux-Sèvres : établissement habilité sur la liste préfecture région. Règlement par chèque ou virement.
2. En faisant un don au CFA mais uniquement par des dons en nature. Détail de la valorisation comptable des biens en nature :
 - matériel neuf : sur la base du prix de revient;
 - produit en stock : sur la base de la valeur d'inventaire;
 - matériel d'occasion : sur la base de la valeur résiduelle.

Par votre versement, vous vous assurez que les besoins en recrutement de nos entreprises seront satisfaits. Ensemble, préservons la dynamique économique du territoire et la pérennité de nos entreprises.

ASSURANCE MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

À CHAQUE MÉTIER, SES RISQUES



À CHAQUE RISQUE, SA PROTECTION

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES

Au Crédit Agricole, nous vous proposons une assurance Multirisque professionnelle dont vous pouvez ajuster précisément les garanties à vos besoins.

PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 398.609.760,00 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SEVRES, prêteur. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 14 rue LouisTardy 17140 LAGORD - 399 354 810 RCS LA ROCHELLE. Société de Courtage d'Assurance Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 464. Crédit photo : Getty Images

LES CHIFFRES CLÉS DU RECYCLAGE DE VOS PAPIERS.

1,3 million de tonnes de papiers recyclées
permettent d'économiser annuellement :



4 000 GWh,
soit l'équivalent de deux
fois la consommation
d'électricité d'une ville
comme Marseille.



23 milliards
de litres d'eau
soit l'équivalent de la
consommation d'une
ville comme Toulouse.

**TRIER,
C'EST
DONNER**
DU RÉPIT AUX
RESSOURCES DE
LA PLANÈTE

CITEO
triercestdonner.fr



FRANC SUCCÈS pour la journée portes ouvertes du CFA 79



VERS L'INFINI ET LE CFA! Les campus des métiers de Niort et de Parthenay organisaient leurs portes ouvertes en présentiel samedi 19 mars dernier. L'occasion pour les visiteurs de découvrir un éventail de métiers. Retour sur cet événement phare.

Samedi 19 mars 2022, de 9 heures à 17 heures, ils étaient quelque 600 visiteurs à fouler les deux campus des métiers du CFA 79. Cette année, outre les traditionnelles visites des locaux et les rencontres avec les équipes pédagogiques des deux campus, les visiteurs ont eu la primeur de découvrir un certain nombre de nouveautés.

→ **Des dégustations de nos apprentis** : les apprentis des pôles boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie, traiteur ainsi que cuisine étaient mobilisés et ont permis aux visiteurs de découvrir quelques-unes de leurs réalisations.

→ **La présence des entreprises du territoire** : conviées à participer à la



journée portes ouvertes afin de rencontrer leurs futurs apprentis, des entreprises ont répondu présentes à l'appel. Les équipes du CFA 79 ont également pu leur apporter des informations sur l'aide au recrutement d'apprentis

ou encore répondre à leurs éventuelles questions juridiques. Les développeurs de l'apprentissage qui étaient présents sur place ont pu rencontrer de nombreux candidats.

→ **L'organisation d'un « job dating » spécial BTS assurance** : à destination des futurs apprenants, et en collaboration avec les mutuelles et assureurs indépendants niortais, le CFA 79 a permis l'organisation de rencontres entre les entreprises et les candidats. La Maif et la SMACL étaient donc présentes durant la journée pour rencontrer la cinquantaine de candidats présents sur place.

→ **La projection vers un campus des métiers de Niort réhabilité** : les visiteurs ont pu en découvrir davantage sur le projet de réhabilitation du campus des métiers de Niort, en disposant d'un livret dédié dans lequel figurent projections 3D et dates de livraison des bâtiments.

TOP 3

DES FILIÈRES VISITÉES

600
visiteurs



Alimentation



Commerce
vente



Coiffure



VOUS AVEZ LOUPÉ LA DATE ?

Tous les après-midi de mai, les campus des métiers de Niort et de Parthenay vous ouvrent leurs portes.



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



ÉVÉNEMENTS, RÉUNIONS, PARTENARIATS, la vie économique artisanale sur votre territoire est particulièrement riche et intense. Votre président et vos élus référents se sont mobilisés ces derniers mois sur différents temps forts. Consultez leur agenda mais aussi les mouvements d'entreprises au répertoire des métiers.

AGENDA DE LA PRÉSIDENTE

- **6 janvier** : réunion groupe Adhoc sur la situation de crise sanitaire · Réunion préfecture : mesures liées à la crise sanitaire
- **10 janvier** : sélection départementale MAF boucher
- **14 janvier** : bureau CMA NA
- **15 janvier** : Journée portes ouvertes du CFA 79
- **17 janvier** : vœux interconsulaires
- **21 janvier** : interview Radio Gatine · Table ronde à la Capeb · Réunion à la préfecture : mesures liées à la crise sanitaire
- **25 janvier** : réunion audit RPS · réunion groupe Adhoc
- **26 janvier** : CPRT CMA NA
- **27 janvier** : comité d'attribution des prêts Initiatives 79
- **31 janvier** : formation des élus CMA NA 79 · Réunion préfecture : mesures liées à la crise sanitaire
- **1^{er} février** : rencontre avec la CAN
- **2 février** : Rendez-vous avec M^{me} Sylvie Petitjean, sous-préfète de Parthenay
- **4 février** : Soirée de l'orientation du CFA 79 · Inauguration du Salon Sèvre&Bat
- **5 février** : Journée portes ouvertes du CFA 79 · Assemblée générale de l'Udat 79 (Union départementale des artisans du taxi 79)
- **7 février** : Rendez-vous avec Chantal Rambaud, présidente de la Fenarac 79 (Association départementale des retraités de l'artisanat et du commerce de proximité)
- **8 février** : séminaire d'intégration des élus CMA France
- **9 février** : AG CMA France
- **10 février** : commission départementale des valeurs locatives · Réunion préfecture : mesures liées à la crise sanitaire · Rencontre sur le dispositif Action cœur de ville Niort
- **14 février** : commission territoriale nord 79 à Bressuire
- **16 février** : réunion groupe Adhoc
- **18 février** : Participation conférence Ordre nationale du mérite

- **21 février** : réunion avec les services de la ville de Parthenay
- **24 février** : comité d'attribution des prêts Initiatives 79
- **28 février** : réunion petites ville de demain à Mauzé-sur-le-Mignon · Lancement de la campagne attractivité 79
- **1^{er} mars** : remise du prix M^{me} Artisanat 2022 à CMA France
- **2 mars** : Olympiades des métiers – sélection service en salle · Commission départementale des valeurs locatives
- **3 mars** : cérémonie de pose de la 1^{re} pierre dans le cadre de la réhabilitation du campus des métiers de Niort · Réunion préfecture : mesures liées à la crise sanitaire
- **7 mars** : commission territoriale sud 79 Niort
- **8 mars** : remise des prix Madame Artisanat 79
- **10 mars** : bureau CMA NA
- **13 mars** : Salon Made In France à Bordeaux
- **14 mars** : réunion des présidents interconsulaires et Initiatives 79 · Jury départemental stars et métiers 2022
- **16 mars** : programme de mandature CMA France
- **17 mars** : Réunion préfecture : mesures liées à la crise sanitaire et guerre en Ukraine · AG Fenarac 79 (Association départementale des retraités de l'artisanat et du commerce de proximité)
- **19 mars** : Journée portes ouvertes du CFA 79
- **21-22 mars** : séminaire nationale Unec Marseille
- **23 mars** : séminaire programme de mandature CMA NA
- **28 mars** : visite de l'entreprise Corinne Créations dans le cadre des Jema 2022
- **29 mars** : comité de suivi réhabilitation du campus des métiers de Niort · comité attribution prêts Initiatives 79
- **30 mars** : conférence « territoire et métiers d'art »
- **31 mars** : réunion du Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique

BOCAGE BRESSUIRAIS
Immatriculations

- Bâtiment**
Armand Lamire
Alain Pasquier
Stuart Wallace
Mahmoud Remadi
David Cognaud
Bryan Charbonneau
Brayton Chevalier
Issa Mohamed
Ibourou Ali
Damien Guicheteau
Renaud Raffault
Fabien Courant
Simon Conrard
Pascal Fonteneau
Emmanuel Federigo
Antoine Guillot
Pierre Peltier
Johann Clochard
Romain Metivier
Vincent Pires
- Fabrication**
Régis Morisseau
Tifany Jouteau
Paul Beneteau
Florine Bouin
Axel Courjault
Nolwenn Le Calloch
Sandrine Grattier
Christophe Diguët
Christophe Pineau
- Services**
Audrey Stefanutto
Florica Dobre
Dimitri Jacquot
Elodie Moine
Anthony Seeley
Adeline Grimaud
Delphine Seillier
Elvis Nipceron
Anthony Eveille
Marc Prosser
Rais Jatri Aomar
Corentin Pons
Corentin Pons
Angélique Fuzeau
Dominique Robert
Anthony Narquet
Jessica Gomes
Anne Lise Boislièveau
Agathe Buffard
Sara Boitier
Zaliha Madi
Elodie Perruchas
Angélique Mondini
Céline Charruau
Gregory Carvin
Kevin Tempel
- Alimentation**
Emmanuelle Gregoire
Romain Cousin
Saïlen Cousin
Maxime Hallie
Samuel Andre
Abdelaziz Boubatra
Davy Burel
Robin Burel
- Radiations**
Bâtiment
Damien Bodin
Mark Bristow
Vincent Crochon
Florian Dion
Thierry Briodeau
Noel Godet
Teddy Huvelin
Jonathan Fleurquin
- Fabrication**
Aurora Delugeau
Berengère Blais
Julien Frouin
John Roux
Laura Landrit

- Vera Ferreira Martins
- Services**
Claudine Gouffie
Jean-Yves Sauzeau
Helene Clochard
Monique Chevalier
Yves Chevalier
Elisabeth Diguët
Roselyne Brillanceau
Anne-Sophie Sourisseau
Nicolas Dufour
Gregory Fonlupt
Véronique Coutant
- Alimentation**
Emilie Prouteau
Cédric Barbier

THOUARSAIS
Immatriculations

- Bâtiment**
Dylan Cordeau
Valentin Desiderio
- Fabrication**
Jacques Landuyt
Magalie Landuyt
Gilles Salmard
Christlaine Bodin
Céline Terriot
Kurt Godard
Jessica Servant
Julie Brisson
- Services**
Julien Rateau
Emmanuel Robin
Cécile Lucas
Emilie Baud
Paul Laroche
Jean-François Jouneau
Marina Tissier
Marine Micou
Monsef Bouraoud
Cynthia Simoes
Yoan Merceron
Sandy Forestier
Clémence Mainard
Chrystèle Gonalons
Cyrille Bach
- Alimentation**
Ulrich Imbert
Pierre-Louis Vergnault
Damien Mureau
Sylvie Gazeau
Jean-Claude Turpault
- Radiations**
Bâtiment
Laurent Guerineau
Cecilia Nessi
Stéphane Cosnier
Dimitri Grivault
Romain Pelletier
Jean-Yves Jaulin
- Fabrication**
Zephyr-Avel Panneau
Solène Brottier
- Services**
Gilles Beaulieu
Laurent Berthome
Marlene Leroueil
- Alimentation**
Adrien Bonoron
Emilie Bonoron
Marie Christine Cros
Francis Delvenne
Sidi Mohamed Babite

AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET
PARTHENAY
GÂTINE

- Immatriculations**
Bâtiment
Mickaël Sonnard
Kevin Michonneau
Johann Roux
Valéry Brevat

- Pascal Petit
Margot Lière
Fabrice Charles
Cédric Buron
Morgan Fortin
David Guinet
Jason Armand
Sullivan Ganne
Sully Ganne
- Fabrication**
Jacky Martin
Sarah Marie Butterfield
Sophie Ferrao
Jennifer Naslin
Sébastien-Valery Fossano
Nawel Oulmekki
Thomas Allard
Perrine Debray
Muriel Lumineau
Patricia Boutin
Morgane Dumont
Patricia Gauthier
Georges Ash
- Services**
Lucie Guillaume
Jonathan Naulleau
Nicola Tempest
Jeremy Cornu
Mehdi Diouri
Jeremy Lacaille
Marie-Christine Briere-Porcheur
Gavin Rose
Barbara Lovato
Glen Rodger
Tom Point
Léonce Robineau
Thomas Arnault
Nicolas Roy
Stiven Bernier
Alexis Noireault
Lucas Vouhe
Chloé Bascher
Cédric Momot
Nicolas Hoffmann-Herve
Philippe Juin
- Alimentation**
Fabien Inghels
Maryline Inghels
Guy Leveau
Michèle Leveau
Maena Marchal
Vincent Jones
Monica Santos Nunes
Jones
Samuel Dandin
Philippe Bouet
- Radiations**
Bâtiment
Arnaud Dubin
Erwan Pinard
Matthieu Dupuis
Jacques Paineau
- Fabrication**
Omen Inard-Pamba
Sébastien-Valery Fossano
- Services**
Cédric Momot
Gaëlle Momot
Patrice Chevalier
Christian Bret
- Alimentation**
Nathalie Guiton
Sébastien Guiton

VAL DE GÂTINE
Immatriculations

- Bâtiment**
Jonathan Pouvraud
Charles Leboucher
Simon Papot
Cédric Andre
Jérôme Guerin
David Torrens

Consultez
les mouvements
d'entreprises
au Répertoire
des métiers.

LES CHARGÉ(E)S DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SONT À VOTRE ÉCOUTE!



📍 Niortais

Thierry Dubois

Niort et Sud CAN
05 49 77 22 14 • 07 72 34 65 98
t.dubois@cma79.fr



📍 Thouarsais • Airvadais-Val
du Thouet • Parthenay-Gâtine

Mathilde David

05 49 71 26 21 • 06 38 57 16 13
ma.david@cma79.fr



📍 Val de Gâtine
Haut Val de Sèvre

Émeric Pontoreau

05 49 77 87 83 • 06 84 96 43 45
e.pontoreau@cma79.fr



📍 Bocage
Bressuirais

Laure Retailleau

05 49 81 26 26 • 06 38 57 58 61
l.retailleau@cma79.fr

📍 Mellois
en Poitou

Manuel Sorin

05 46 77 25 48
m.sorin@cma79.fr

Olivier Cubaud
Michael Arnone
Yan Chalmandrier
Yann Lebegue
Philippe Beaurain
Michel Agnan
Sébastien Sautron
Fabrication
Eric Sausin
Daphné Burckhart
Tiphaine Olivier
Tiphaine Charrier
Maria Nivault
Paolo Duarte Vinhas
Jean-Pascal Brineau
Timothée Sicot
Services
Christopher Dexter
Quentin Larcher
Maeva Primois
Ludovic Proust
Meva
Mateos-Sanchez
Marylou Breton
Fazilleau
Anne Gaëlle
Giraudeau Rochais
Anaïs Agaut
Cyrille Lubin
Ophélie Clisson
Romain Monory
Alimentation
Amanda Kemsley
Pascale Brechotteau
Pascaline Renaudeau
Cindy Pascher
Katia Roger
Prud'homme
Nora Roger
Prud'homme
Radiations
Bâtiment
Jean-Philippe
Deboute
Teddy Hery
Francis Moreau
Jean-Marc Romero
Georges Bonnifait
Fabrication
Xavier Berger
Aurore Besse
Services
Patrick Guibert

📍 **HAUT VAL
DE SÈVRE**
Immatriculations
Bâtiment
Philippe Garault
Pascal Durivault
Paul Guinard
Romain Coutentin
Franck Miot
Ahmed Beldjoudi
Alexandre Billerot

Fabrication
Valentine Dijoux
Sylvanie Cramet
Alessandro Mourao
Vanessa Tarrazon
Sébastien Reau
Emmanuel Baraton
Services
Jordane Gruda-
Hendzel
Elsa Follet
Romuald Esselin
Stéphane Foubert
Catherine Dumet
Wilfried Pierre
Clémentine Dupeu
Sabrina Abellard-
Pichaud
Johann Petry
Alimentation
Nathalie Herouard
Jean-Philippe Gras
Radiations
Bâtiment
Serge Valadou
Elwina Dehais
Frédéric Cirette
Cédric Menard
Fabrication
Joffrey Seguin
Catherine Pautot
Margaux Raggi
Blandine Clerc
Services
Catherine Dumet
Pascale Rabin
Jean-Noël Betin
Romuald Esselin

📍 **NIORTAIS**
Immatriculations
Bâtiment
Johnny Dixneuf
Sylvain Lesage
Damien Moreau
Sylvia Moreau
Carlos Ferreira Da
Cunha
Pascoal Frade Dos
Santos
Marc Boutin
David Charbonneaux
Julien Bouchet
David Joly
Herve Salvo
Germain Garel
Anthony Brault
Florian Privé
Julien Cerceau
Samuel Vieira
Jean-François
Chedumbrun
Philippe Dulais
Jean Saulet
Fabien Braux
Morgan Chabaud
Henrique Pereira

Teixeira
Mickael Mathé
Baptiste Richard
Mathieu Bardy
Kevin Boulaire
Halil Inci
Alexandre Martins
Gilles Garcin
Christophe Morin
Charlène Blanchard
Julien Blanchard
David Richard
Filipe Araujo
Tony Dernevaud
Dila Accarias
Pedro Lopes
Stéphane Mounier
Christophe Urbanek
Nicolas Freyburger
Geoffroy Albert
Alexandre Martins
Bruno Ricard
Alain Bolzer
Olivier Thirault
Fabrication
Alexis Ibrahim
Stéphanie Soublin
François Burban
Dominique Elie
Thomas Bruneteau
Céline Thirion
Samantha Lambert
Hugo Menuet
Nathalie Gouban
Rachel M'siri
Mathilde Beguier-
Fouchier
Clémence Babin
Cynthia Bonnard
Marie Duclosson
Steve Guillot
Dominique Jarry
Sandra Pelaud
Fabien Eliautout
Corentin Thill
Gaëlle Traoré
Samba Traoré
Katia Boursier
Johanna Arnaud
Audrey Cromer
Pauline Aubin
Emma Panchoo
Services
Alice Collet
Nadège Rimbart
Félix Archassal
Charly Berthonneau
Marina Lafaye
Stéphanie Collin
Gregory Taffu
Carole Verva
Yohann Demestre
Amélie Legay
Karine Mourot
Tony Jahiel
Mahamoudou Cisse
Kenza Lagedamon

Sébastien Vincent
Alexandra Dias
Alex Hills
Léa Fayd'herbe De
Maudave
Emilie Dridi
Mélysande Guguen
Stéphanie Turpeau
Cyril Desbordes
Hermine Robin
Stevens Brenez
Karine Nowitzki
Charlène Raud
Mandy Raud
Stéphanie Maugenet
Geoffrey Moreau
Fabrice Sautron
Arnaud Micou
Anthony Marasi
Frédéric Marasi
Emmanuel Fefeu
Alimentation
Jacqueline Roca
Ayelevi Chaold
Patrice Chaold
Sabine Bouget
Michel Tricoche
Céline David
Nicolas Besseau
Sandrine Santoire
Anne Briand
Stéphane Briand
Mathias Tonielli
Khadija Chawq
Yohan Groussain
Jean-Baptiste Lafite
Bach Nguyen Tuan
Arthur Mehus
David Rouillon
Stéphane Blais
Estelle Le Calvez
Radiations
Bâtiment
Stéphane Brunet
Carlos Ferreira Da
Cunha
Jean-Luc Gourdeault
Charlène Blanchard
Julien Blanchard
Christine Chabrier
Claude Chabrier
Dominique Chabrier
Marc Reulet
Cédric Assomption
Denis Assomption
Martine Assomption
Frédéric Guesdon
Cyril Sellier
Sabrina Sellier Guerry
Kevin Magnein
Florian Mallet
Stanislas Mallet
Denis Nicoleau
Francis Tapin
Freddy Rouet
Thierry Bouhier
Alvaro Fernandes

Barbosa
Giovany Moretti
Fabrication
Nina Cogotti
Guy Buffet
Sophie Touraud
Rachel M'siri
Services
Marie Aline Claude
Lallemand
Beatrice Phelippeau
Mahamoudou Cisse
Lydia Tinel
Sylviane Favier
Clara Peroteau
Léa Fayd'herbe
de Maudave
Theo Gauthier
Séverine Proust
Cédric Sautier
Adrien
Huet-Le Gerriez
Aglaé Clouzeau
Dominique Diguët
Sophie Claire Krawec
Marie-José Gatineau
Nadine Pelletier
Alimentation
Sandra Alves
Rodrigues
Stéphane Blais
Ralph Siegfried

📍 **MELLOIS
EN POITOU**
Immatriculations
Bâtiment
David Good
Pascal Gillet
Anne Corinne Suire
Laurent Briaud
Denis Colinet
Fernando Da Fonseca
Ferreira
William Leterre
Yann Dubois
Nicolas Gervais
Fabrice Doucet
Sylvain Doucet
Fabrication
Mathieu Martin
Portron
Annie Brossard
Luis Baya
Isabelle Heurtebise
Damien Garandeau
Aurélien Collon
Sara Demange
Aliénor Hirondelle
Céline Dufour
Services
Laura Kobeissi
Eusebio Goncalves
Frédéric Robert
Cecilia Robert Papet
Christian Nau
Maryvonne Perot

David Prestot
Jimmy Begaudeau
Fabrice Griet
Jonathan Poupot
Françoise Gaillard
Priscilla Gauthier
Elise Vanlangenhove
Léa-Clara
Blot-Marchetto
Daniel Ellis
Jennifer Marthas
Sébastien Hidreux
William Hamilton
Estelle Audry
Jason Campbell
Anaïs Boissonnot
Chloé Moore
Morgane Neaud
Sabrina Butet
Frédéric Cantet
Nicolas Courree
Aude Borniche
Gary Stephenson
Axelle Jardet
Alimentation
Céline Peronneau
Emmanuel
Peronneau
Jean-Baptiste
Grelaud
Stéphane Jolivot
Jérémy Disko
Julien Leroy
David Russeil
Nathalie Poncet
Martial Voisin
Cyrille Savidan
Eléonore Rougé
Guillaume Rougé
Sabrina Barraud
Radiations
Bâtiment
Pascal Segur
Nicolas Gervais
Mickael Berland
Keith Parkin
William Leterre
Daniel Baudouin
Mylène Baudouin
Jean-François Mazin
Keith Bassett
Services
Carole Fasset
Jonathan Poupot
Lisa Gatenby
Nathalie Geoffroy
Stéphane Geoffroy
Marie-Madeleine
Roger
David Geal
Alimentation
Daniel Favreau
Madeleine Favreau
Stéphane Jolivot
Margaret Geal
Bernadette Etavard
Daniel Etavard

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE. Si vous avez une question, une suggestion à faire, si vous rencontrez des difficultés professionnelles, quel que soit votre besoin, l'élu de votre territoire vous reçoit personnellement. N'hésitez pas à prendre contact avec lui par téléphone, par mail ou directement en ligne sur www.cma79.fr **VOUS AVEZ UN PROJET DE REPRISE D'ENTREPRISE ?** Consultez les dernières offres d'entreprises à céder. Retrouvez les annonces avec leurs références sur le site www.transentreprise.com ou sur le site de la Bourse nationale des opportunités artisanales : www.bnoa.net **VOUS AVEZ UN PROJET DE TRANSMISSION D'ENTREPRISE ?** Diffusez votre annonce ! La parution d'une annonce dans le magazine Le Monde des artisans Nouvelle-Aquitaine/Deux-Sèvres n'est pas systématique. Si vous souhaitez apparaître dans cette rubrique, merci de nous contacter par courriel : transmission@cma79.fr

Une artisanne paysagiste des Deux-Sèvres LAURÉATE 2022

PRIX NATIONAL « MADAME ARTISANAT ». Alexandra Beaufreton, cheffe d'entreprise paysagiste à Vausseroux, a reçu le 1^{er} mars dernier, le trophée « Madame Artisanat ». Un prix national décerné pour la troisième fois par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA France).

Jeune entrepreneuse dynamique et passionnée, Alexandra Beaufreton a créé en 2011 Les Jardins du Moulin, son entreprise paysagiste basée à Vausseroux. Sa créativité et sa force de caractère lui ont permis peu à peu de s'imposer dans un univers réputé très masculin : « Avec ce prix, je souhaite montrer aux jeunes femmes et aux femmes en reconversion qu'elles ont largement leur place dans tous les métiers de l'artisanat : j'en suis la preuve ! Être une femme doit être une force, avoir l'envie, aimer se surpasser, aimer son métier n'a rien à voir avec le genre. Être une femme paysagiste est très rare mais c'est possible et apprécié. »



Aquitaine – Deux-Sèvres. Le président a salué la réussite et le parcours des artisanes de notre département, et a rappelé que les Deux-Sèvres comptent 29 % d'artisanes, soit 2286 dirigeantes cheffes d'entreprise. Il a pu ajouter que « la place prépondérante des femmes, apprenties, conjointes, cheffes d'entreprise dans nos entreprises artisanales est autant un facteur de compétitivité pour notre économie qu'un signe d'égalité et de justice sociale ». La présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité et le Crédit

Mutuel Océan étaient également présents et ont pu à leur tour féliciter les femmes célébrées à l'occasion de cette manifestation organisée par la CMA NA-79.

Nos artisanes célébrées le 8 mars

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine – Deux-Sèvres a souhaité organiser le 8 mars dernier une remise de prix à destination des trois candidates des Deux-Sèvres au concours. Corinne Allard-Jumel, verrier d'art et créatrice de l'Atelier Corinne Créations à Limalonges, Katy Randriant, fabricante et créatrice de savons solides, liquides et ménagers et dirigeante de l'entreprise Fressimouss à Niort, et Alexandra Beaufreton ont donc été récompensées par Sébastien Kugler, président de la chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle-



Artisans, la CMA NA-79 à vos côtés pour une transition écologique

En 2022 et dans le cadre du Plan de relance national, la CMA propose à ses ressortissants des diagnostics transition écologique gratuits sur les postes suivants : consommations énergétiques, consommation de matières, consommation d'eau, production de déchets.

Ces diagnostics permettent de connaître vos principaux postes de dépense dans ce domaine et d'identifier les actions à mettre en place pour les réduire. C'est aussi le moyen de vous aider à mieux connaître les différentes évolutions réglementaires de ces domaines, et enfin d'identifier de potentielles aides dans le cadre d'investissements que vous souhaiteriez réaliser. En 2022, prenez rendez-vous avec un conseiller environnement de votre chambre de métiers et de l'artisanat afin d'identifier les points positifs de votre activité ainsi que les actions sur mesure à mettre en place pour réduire vos impacts environnementaux et réaliser des économies!

CONTACTEZ-NOUS POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS : f.lepuil@cma79.fr - 07 85 60 12 78
RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS ICI : www.artisanat-nouvelle-aquitaine.fr/performa-environnement/



COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr

Le magazine de
référence de l'artisanat

Des informations
pratiques et locales

Alimentation,
Bâtiment, Services,
Production...



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU CAMPUS des métiers de Niort

Le maire de Niort, Stéphane Gaudry, président de la chambre de métiers et de l'artisanat de la région de Niort, a présidé ce matin la cérémonie de pose de la première pierre du futur campus des métiers de Niort, au sein de l'ancien hôtel de ville de la commune. Le projet sera financé par le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et le conseil départemental de Deux-Sèvres.

CHIFFRES CLÉS

Le CFA 79, c'est :

- 32 métiers;
- 27 apprentis;
- 34 % de CAP;
- 1626 stagiaires dans le secteur des services;
- 27 % d'apprentis dans le secteur du bâtiment;
- 18 % d'apprentis dans le secteur des métiers de bouche.

LE MONDE DES ARTISANS

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU CAMPUS DES MÉTIERS DE NIORT



Les Artisans Gourmands, ambassadeurs de l'excellence gastronomique

SALON MADE IN FRANCE BORDEAUX. La CMA Nouvelle-Aquitaine était présente sur le plus grand événement régional dédié au « fabriqué en France » qui s'est déroulé à Bordeaux en mars dernier.



1. Gérard Gomez, président CMA Nouvelle-Aquitaine accueille le président de la Région, Alain Rousset, dans les allées bondées du village Artisans Gourmands. **2.** De nombreux visiteurs lors des démonstrations gourmandes. **3.** Lors de cette première journée du Salon MIF Bordeaux, Gérard Gomez, le président de la CMA Nouvelle-Aquitaine, a remis les certifications à quatre artisans ayant été récemment labellisés : Angélique Granger (biscuiterie Angéliqu'ment Bon), Patrice et Christelle Prevost (fromagerie petitsigne), Rodolphe Neaud (Melle et une pâte) et Aurélie Hallart (biscuiterie Le Petit Biscuit Français). **4.** Gérard Gomez, à la rencontre des exposants du village Artisans Gourmands.

Défendant des valeurs fortes telles que l'achat local, la sauvegarde des savoir-faire et le développement économique des territoires, la CMA Nouvelle-Aquitaine a investi logiquement le Salon Made In France – Bordeaux (MIF) afin de valoriser la richesse de l'artisanat régional au travers d'entreprises remarquables. Durant trois jours, elle a proposé aux visiteurs de rencontrer une sélection de professionnels des métiers de bouche labellisés dans le village Artisans Gourmands. Petits et grands ont pu échanger avec des artisans passionnés, déguster leurs produits 100 % locaux et assister à des démonstrations quotidiennes, ludiques et gratuites.

Treize ambassadeurs au service du goût et de la qualité

Créé en 2015, le label Artisans Gourmands s'étend sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine et recense près de 500 professionnels qui défendent fièrement le « fait maison », l'innovation, la transmission et la proximité. Durant le MIF Bordeaux, treize d'entre eux ont investi le village de la CMA Nouvelle-Aquitaine :

→ **Angéliqu'ment Bon (24)** • Biscuits fabriqués à partir de matières premières locales ou équitables et biologiques.

→ **Arka (64)** • Pintxos, rations et planches de charcuteries à partager.

→ **Atelier Mordicus (64)** • Sablés 100 % faits main au goût authentique, ultra-gourmands, et personnalisables.

→ **Au temps d'Eugénie (24)** • Manufacture de produits gastronomiques (confitures, nectars et jus artisanaux).

→ **Brasserie Cath' (40)** • Bières de qualité artisanale, bio ou traditionnelles.

→ **Brasserie My Little Beer (33)** • Bières artisanales non filtrées et non pasteurisées.

→ **Domaine Terra (33)** • Conserverie gastronomique et artisanale.

→ **Fromagerie Petitsigne (86)** • Fromages de chèvre et de vache.

→ **Jordan Bac Chocolatier (33)** • Chocolats, nougats et pâtes de fruits.

→ **La Chocolat'Hier (17)** • Chocolats de tradition française.

→ **Le Petit Biscuit Français (33)** • Biscuits personnalisés de fabrication 100 % française et à la main.

→ **Melle et une pâte (79)** • Gamme artisanale de pâtes sèches et pâtes fraîches.

→ **Pascalain (87)** • Spécialités limousines et régionales de fabrication artisanale.

Un beau mois de mars pour l'apprentissage !



1. Inauguration du pôle alimentaire du Campus des métiers de la Vienne à Saint-Benoît, le 3 mars. **2.** Pose de la première pierre du CFA mécanique à Lagord (17) le 16 mars. **3.** Pose de la première pierre du Campus des métiers de Niort (79) le 3 mars.

CHANTIERS DES CFA. Inauguration du Pôle alimentaire du CFA de Saint-Benoît (86) et pose de la première pierre du Campus des métiers de Niort (79), le 3, puis pose de la première pierre du CFA de Lagord (17) le 16, le mois de mars a été un beau mois pour l'apprentissage. En plus de ces trois chantiers, d'autres centres de formation gérés par la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) de Nouvelle-Aquitaine vont bénéficier de travaux dans les deux ans. Ainsi, le chantier de réhabilitation du CFA de La Palme à Agen (47) va débuter cette année et un cinquième chantier débutera en 2023 en Haute-Vienne pour créer un nouvel établissement consacré à la maintenance automobile. Plusieurs dizaines de millions d'euros sont investis dans ces projets. Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en est le partenaire financier principal avec la participation de nombreuses collectivités locales et l'État dans certains cas. Ces chantiers de grande envergure vont contribuer à répondre aux attentes des entreprises qui rencontrent des difficultés pour trouver de la main-d'œuvre qualifiée dans un contexte de redémarrage très fort de l'activité. En modernisant et en agrandissant ses CFA, la CMA Nouvelle-Aquitaine contribue à répondre aux besoins des entreprises artisanales.

Franck Serra sacré maître jardinier 2021

LE JURY DE L'ÉDITION 2021 du Carré des jardiniers a désigné, mercredi 1^{er} décembre, Franck Serra, paysagiste de Coulounieix-Chamiers (Dordogne), lauréat de cette compétition. Avec son projet d'exception intitulé « Human & Sens », Franck Serra entre dans le cercle fermé des maîtres jardiniers en remportant le titre convoité de maître jardinier 2021. Créé en 2011 dans le cadre du Salon Paysalia, le Carré des jardiniers s'est affirmé, au fil des éditions, comme la reconnaissance suprême du métier et le maître



jardinier comme son ambassadeur. Ouvert à tous les professionnels, concepteurs ou entrepreneurs du paysage, installés en France, il traduit la créativité et l'excellence de la filière paysage.

PRIX NATIONAL MADAME ARTISANAT

Une artisane paysagiste des Deux-Sèvres lauréate 2022

Alexandra Beaufretton, chef d'entreprise paysagiste à Vausseroux (79), a reçu le 1^{er} mars le trophée Madame Artisanat, un prix national décerné pour la troisième fois par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA France). Jeune entrepreneuse dynamique et passionnée, Alexandra Beaufretton a créé son entreprise en 2011 « Les Jardins du Moulin ».



▲ La lauréate Alexandra Beaufretton en présence d'Elizabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Joël Fourny, président CMA France, Gérard Gomez, président CMA Nouvelle-Aquitaine, et Sébastien Kugler, président CMA NA 79.

TROPHÉES DE L'APPRENTISSAGE DANS L'ARTISANAT

Le Creusois, Vincent Gosset, lauréat dans la catégorie « maître d'apprentissage »

La cérémonie de remise des Trophées de l'Apprentissage dans l'artisanat s'est déroulée le mercredi 8 février au siège de CMA France à Paris. Le palmarès de cette première édition a notamment distingué Vincent Gosset, gérant de la boucherie de Saint-Feyre (Creuse).



▲ Le lauréat Vincent Gosset en présence d'Elizabeth Borne, ministre du Travail, Joël Fourny, président CMA France, Julien Gondard, directeur général CMA France, et Gérard Gomez, président CMA Nouvelle-Aquitaine.

L'IMPACT COVID-19 sur les artisans néo-aquitains

GRANDE ENQUÊTE DE CONJONCTURE. Le jeudi 3 février dernier, Gérard Gomez, président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine, a présenté aux médias les résultats d'une vaste enquête de conjoncture réalisée par ses services ainsi que les chiffres clés du secteur. Selon lui, « les entreprises artisanales néo-aquitaines abordent 2022 avec optimisme malgré des inquiétudes sur leur santé financière. C'est un secteur qui continue de progresser, qui attire de plus en plus de salariés en recherche de reconversion et qui a des projets de recrutement de salariés ».

Une situation de rebond économique

69 % des répondants envisagent une augmentation de leur CA pour 2022. Ce taux augmente à 79 % pour les artisans ayant bénéficié d'un accompagnement de la CMA. En 2020, près de 60 % des entreprises ont connu une diminution du CA, 60 % indiquent une augmentation en 2021.

Les entreprises reconnaissent une fragilité financière

C'est le point noir qui ressort de l'enquête puisque 53 % des répondants déclarent en effet que leur entreprise est en situation de fragilité financière, en particulier pour les jeunes entreprises (moins de trois ans d'existence) avec 62 %.



Des aides plébiscitées

Parmi les mesures de soutien les plus utilisées par les artisans, le fonds de solidarité est cité en premier (63 % et même 70 % par les entreprises accompagnées par la CMA). À la deuxième place, c'est le recours au chômage partiel (30 %). Le Prêt Garanti par l'État (PGE) arrive en 3^e place, avec 28 %.

La reprise des recrutements

Contrairement à la précédente enquête de mars 2021 qui faisait apparaître des projets d'embauche au point mort, les entreprises souhaitent à nouveau recruter. À la

veille de la 5^e vague, 16 % des répondants envisagent un recrutement à six mois, (elles étaient 5 % en mars 2021). Les entreprises accompagnées par leur CMA ont une meilleure prévision (23 %).

Les prochains défis à relever pour les entreprises

À la fin de l'enquête, les artisans ont pu s'exprimer librement sur les principaux défis à relever pour leur entreprise. Les trois thématiques principales sont le recrutement, l'accès aux matières premières et l'accès à de nouveaux marchés.



CETTE ENQUÊTE a été adressée par mail du 3 novembre au 7 décembre 2021 auprès de 77 525 dirigeants artisanaux. 2211 d'entre eux ont répondu.

La synthèse complète de cette enquête et une version interactive des chiffres clés de l'artisanat néo-aquitain sont disponibles sur le site Internet de la CMA Nouvelle-Aquitaine : www.artisanat-nouvelle-aquitaine.fr/chiffrescles/

L'artisanat néo-aquitain DÉBUT 2022

À l'occasion de son point presse de février dernier, le président Gérard Gomez a présenté une photographie de l'artisanat néo-aquitain. Nous vous en présentons les principales caractéristiques.

Une forte dynamique entrepreneuriale

On observe en effet une augmentation de 8 % du nombre d'entreprises par rapport à l'année précédente. Elles sont en effet 179 000 en ce début d'année contre 165 000 un an plus tôt. 25 000 créations d'entreprises artisanales ont été enregistrées en 2021. C'est 15 % de plus qu'en 2019, « du jamais vu » selon le président de la CMA Nouvelle-Aquitaine, et c'est toujours le statut de la microentreprise qui domine avec 79 % des créations d'entreprises. Il était de 71 % en 2019.

En nombre d'entreprises, les services dépassent le bâtiment

La grande nouveauté cette année, c'est le secteur des services qui arrive en tête avec 36,85 %, suivi de près par le secteur du bâtiment qui représente 36,57 % des entreprises. La production est en 3^e place (14,7 %), l'alimentation ferme la marche avec 10,74 %.

Un dirigeant sur quatre a plus de 55 ans

Si l'âge moyen des artisans est aujourd'hui de 46,3 ans, plus d'un quart d'entre eux sont âgés de 55 ans et plus. Des tensions sur les transmissions sont à prévoir, ce qui pose la question de la transmission des savoir-faire et du maintien des activités dans certains secteurs ruraux.

Les entreprises continuent de former

C'est une autre bonne nouvelle, malgré la crise, les artisans n'ont pas décéléré dans leur ambition de former la jeunesse. Après plusieurs années de croissance à 5 %, nous avons connu une augmentation de 9 % en 2021. Ils

LES CHIFFRES À RETENIR

- ✓ 179 000 entreprises
- ✓ 194 000 salariés
- ✓ 12 700 apprenants dans les 10 CFA gérés par la CMA Nouvelle-Aquitaine
- ✓ 25 000 entreprises créées en 2021 dont 79 % en microentreprises.

sont 12 726 apprenants à se former dans les dix centres de formation de la CMA Nouvelle-Aquitaine. Un succès dont Gérard Gomez précise les raisons : « Les aides à l'apprentissage qui ont indéniablement permis d'obtenir ces bons résultats, mais nous avons aussi beaucoup investi dans la communication digitale auprès des jeunes. »

Aider les entreprises à s'adapter à ce nouveau monde est essentiel

Gérard Gomez a conclu en traçant des perspectives pour son mandat : « L'accompagnement des 180 000 entreprises artisanales de Nouvelle-Aquitaine pour les aider à s'adapter à ce nouveau monde est essentiel : transition écologique, adaptation au numérique, aide à l'export, promotion des savoir-faire et du consommateur local, transmission, recrutement de main-d'œuvre qualifiée, les défis qui attendent les entreprises artisanales sont nombreux. Le projet de mandature que nous sommes en train d'élaborer avec mes collègues élus devra permettre de contribuer à répondre à ces enjeux. »

Crise en Ukraine : le réseau mobilisé pour soutenir les artisans

Solidaires de leurs collègues artisans et de l'ensemble du peuple ukrainien, les artisans sont également inquiets des répercussions de la guerre sur l'activité de leur entreprise. Pour faire face aux impacts économiques immédiats, un plan de résilience a été présenté le 16 mars par le Gouvernement qui a une nouvelle fois désigné les Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) comme interlocuteur de premier niveau des entrepreneurs pour répondre à leurs questions, les conseiller et les accompagner.

À cet effet, les cellules de crise ont été réactivées pour informer les artisans sur les dispositifs de soutien adaptés à leur situation. Des réunions régulières organisées avec la préfecture permettent aux responsables de la CMA de Nouvelle-Aquitaine de faire remonter les difficultés du secteur.

i PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE DE LA CMA NOUVELLE-AQUITAINE :
www.artisanat-nouvelle-aquitaine.fr/ukraine/



Une nouvelle organisation POUR ÊTRE PLUS PROCHE DES TERRITOIRES



LES COMMISSIONS TERRITORIALES. Administrée par des élus eux-mêmes artisans, la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) de région Nouvelle-Aquitaine est un établissement public d'État qui accompagne les entreprises artisanales tout au long de leur vie, depuis la création jusqu'à la transmission de l'entreprise. Grâce aux CMA de niveau départemental, elle participe au développement de l'artisanat sur les territoires en appui avec les collectivités.

Les douze CMA de niveau départemental proposent une offre de services de proximité, accessible à toutes les entreprises artisanales, sans restriction géographique et quel que soit leur secteur d'activité.

Depuis les dernières élections aux chambres de métiers et de l'artisanat en octobre 2021, l'organisation au niveau départemental a évolué avec la création de nouvelles instances locales, les commissions territoriales. Elles sont

animées par des élus départementaux de la chambre de métiers et de l'artisanat et des membres associés.

Les commissions territoriales ont été créées pour être plus proches des artisans. Elles correspondent aux bassins d'emploi départementaux. Elles sont les interlocutrices privilégiées des EPCI (métropoles, communautés de communes et agglomérations) sur les sujets qui concernent l'artisanat de leur territoire.

32 commissions territoriales créées en Nouvelle-Aquitaine

RÔLES ET MISSIONS

- Elles comprennent de huit à dix membres, quinze pour les commissions intégrant le chef-lieu du département.
- Le président de département en est membre de droit.
- Elles élisent leur président.
- Elles se réunissent deux fois par an au minimum.
- Elles assurent le suivi et le contrôle de l'exécution des politiques régionales sur les territoires.
- Elles proposent leurs représentants au sein des commissions régionales et des instances départementales existantes sur leurs territoires.
- Elles conduisent des missions d'études sur l'artisanat du territoire après validation du bureau régional.
- Elles formulent des propositions d'actions à l'échelon régional.
- Elles peuvent constituer des groupes de travail sur toute question d'intérêt local.
- Elles informent des actions conduites sur le territoire départemental au titre des expérimentations ou de la politique locale.
- Elles assurent le suivi et le contrôle de la mise en œuvre dans le département des décisions prises et des projets actés au niveau régional, mais aussi des actions conduites sur le département au titre des expérimentations ou de la politique locale.
- Elles définissent et proposent au bureau régional de nouveaux projets, contrôlent et rendent compte de l'exécution du budget d'initiative local attribué au département.

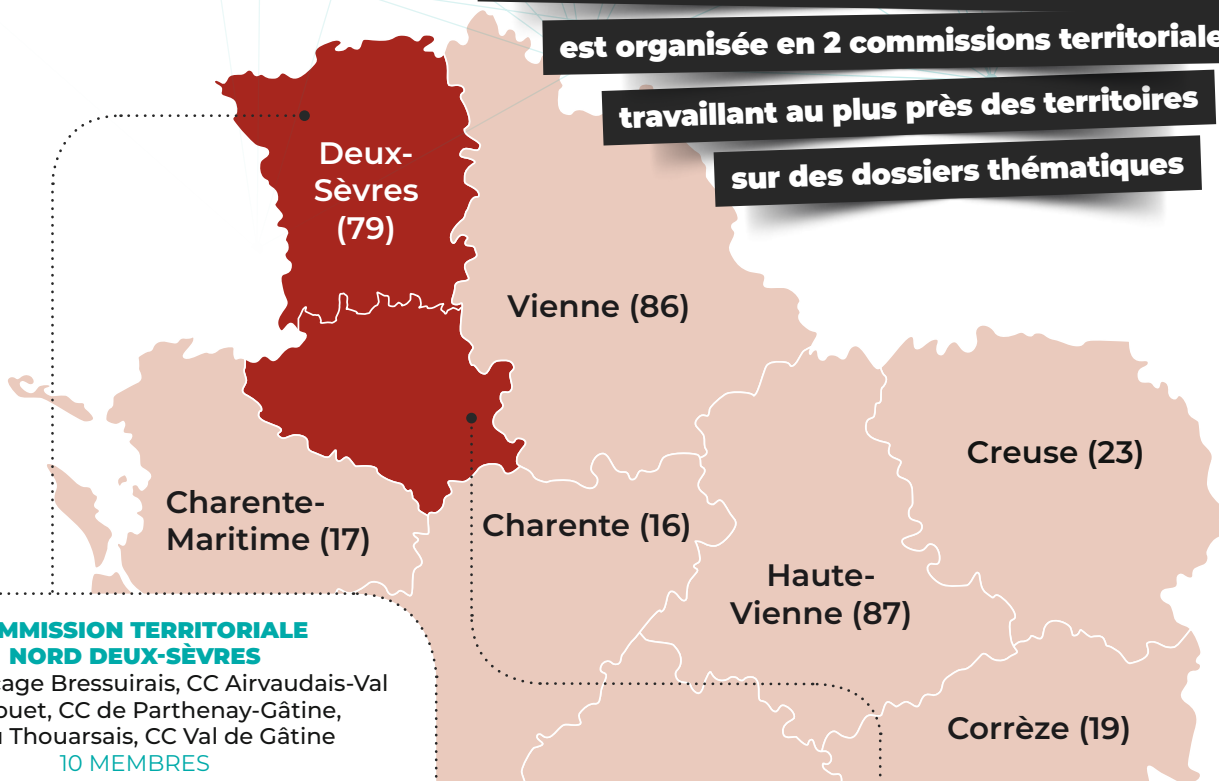
Deux-Sèvres (79)

La CMA de niveau départemental des Deux-Sèvres

est organisée en 2 commissions territoriales

travaillant au plus près des territoires

sur des dossiers thématiques



COMMISSION TERRITORIALE NORD DEUX-SÈVRES

CA du Bocage Bressuirais, CC Airvaudais-Val du Thouet, CC de Parthenay-Gâtine, CC du Thouarsais, CC Val de Gâtine

10 MEMBRES

• Président :



Mickaël Berthelot

• Membres élus :



Sébastien Kugler



Anaïs Barraud



Benoit Belgy



Christophe Ayreault



Patricia Guilloteau



Michel Agnan



David Fèvre



Hélène Fromonteil



Pascal Berthelot

COMMISSION TERRITORIALE SUD DEUX-SÈVRES

CA du Niortais, CC Haut Val de Sèvre, CC Mellois-en-Poitou

15 MEMBRES

• Président :



Jérôme Bonneau

• Membres élus :



Sébastien Kugler



Emmanuel Gripon



Brigitte Minault



Hélène Jauzelon



Alexandra Delas



Brigitte Lucas



Cédric Fidele



Cyril Michelet



François Brandy



Samuel Brothier



Nathalie Gauthier



Natacha Blanché



Véronique Dupuy



Daniel Bœuf

Professionnels des métiers d'art de Nouvelle-Aquitaine, FAITES VOUS CONNAÎTRE

La Nouvelle-Aquitaine regorge de talents et de savoir-faire en matière de métiers d'art et de patrimoine vivant. Plus de 4 000 professionnels des métiers d'art évoluent dans notre région. Il est temps de le faire savoir ! Notre ambition : faire reconnaître et rendre attractifs vos savoir-faire d'excellence.

Développer l'image d'excellence de vos métiers sur notre territoire, amplifier la reconnaissance de vos savoir-faire et contribuer à votre localisation géographique, voici les objectifs que se sont fixés conjointement la CMA Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine. Pour cela, nous mettons à votre disposition un annuaire en ligne sur le site www.metiers-art.com, ainsi qu'une identité visuelle commune qui vous permettra d'afficher fièrement votre appartenance à cette communauté de professionnels aux savoir-faire d'exception de Nouvelle-Aquitaine. L'inscription à cet annuaire est gratuite, seule condition être immatriculé dans l'une des 281 activités énumérées par l'INMA (Institut national des métiers d'art) au répertoire des métiers de la CMA, à l'Urssaf ou à la Maison des artistes. Lorsque vous aurez finalisé l'enregistrement de votre profil sur l'annuaire (présentation de votre atelier, vos productions, lieux d'accueil et de commercialisation), nous vous adresserons un kit de communication vous permettant d'afficher le nouveau logo : Métiers d'Art en Nouvelle-Aquitaine. La promotion de cette nouvelle identité visuelle collective, ainsi que la mise en lumière de l'annuaire des professionnels de métiers d'art Nouvelle-



Aquitaine trouveront leur point culminant pendant la période estivale. En effet, la CMA NA et la Région Nouvelle-Aquitaine assureront une campagne de promotion auprès du grand public de juin à septembre 2022.

INSCRIPTIONS AVANT LE 31 MAI 2022
sur www.metiers-art.com/inscription
VOTRE RÉFÉRENTE MÉTIERS D'ART À LA CMA :
Laëtitia Holler - 07 88 48 92 16 - l.holler@cma79.fr

REMISE DES PRIX Stars & métiers 2022

Rendez-vous le 17 mai prochain au campus des métiers de Parthenay !

Chaque année, les chambres de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique organisent le prix Stars & métiers qui promeut l'excellence et

l'innovation dans l'artisanat. Il récompense la capacité des entreprises artisanales à s'adapter à un environnement en mutation permanente, à se projeter et à se développer de manière exemplaire.

Les catégories

→ **Grand prix innovation** : récompensant l'innovation sous toutes ses formes (innovation technologique, organisationnelle, commerciale...)
→ **Grand prix responsable** : récompensant la capacité de l'entreprise à intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans son activité, avec la prise en compte,

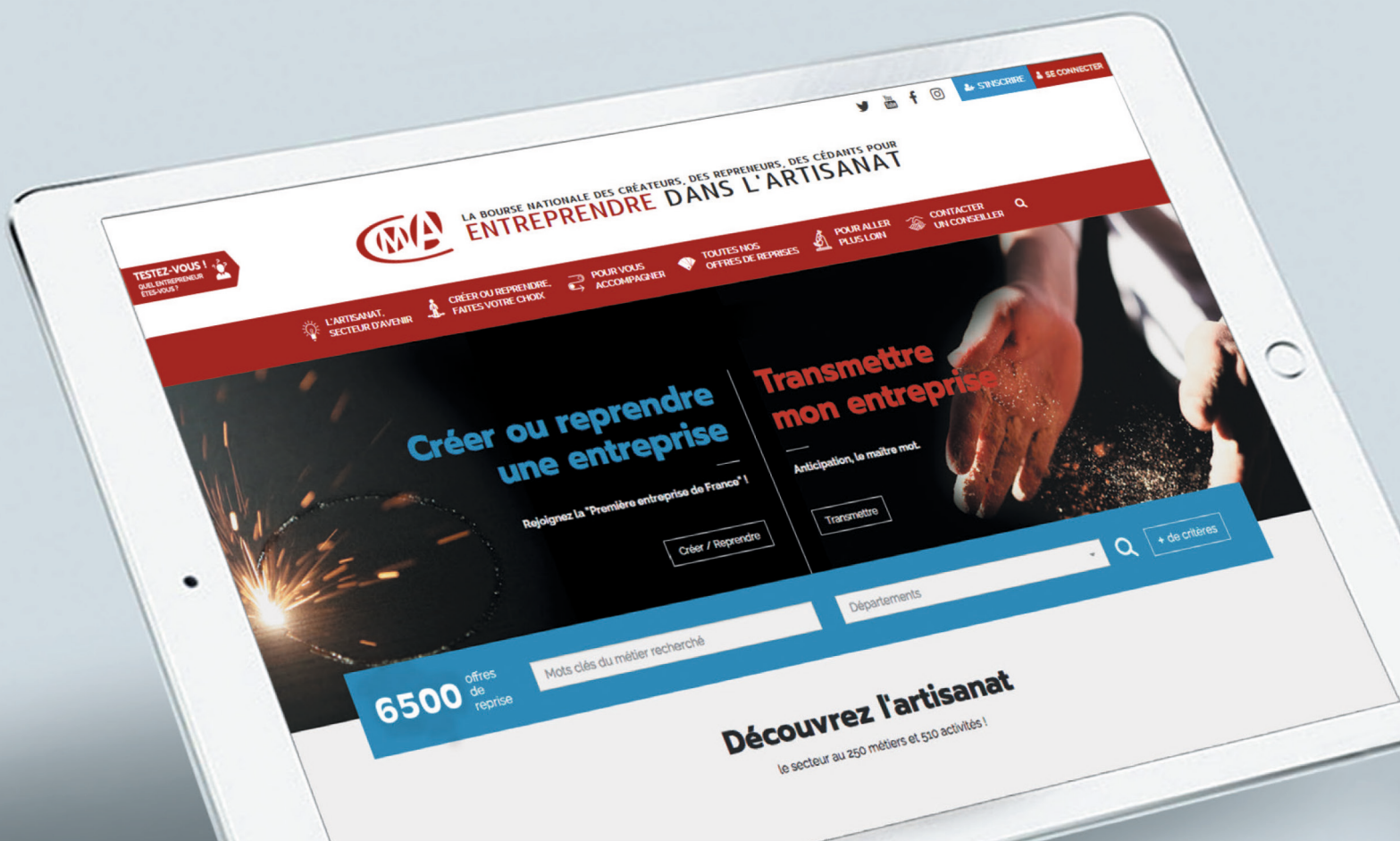
notamment, des valeurs de la RSE inhérentes aux métiers de l'artisanat.

→ **Grand prix entrepreneur** : récompensant un développement commercial exemplaire (croissance forte sur une période courte), avec la prise en compte notamment des résultats économiques obtenus, de la pertinence des choix stratégiques et des orientations de développement.
→ **Grand prix exportateur** : récompensant la capacité de l'entreprise à se développer à l'international.

RENDEZ-VOUS le 17 mai prochain à la salle du campus des métiers de Parthenay (2 rue d'Abrantès, 79200 Parthenay)



Vous cherchez à créer, à reprendre ou à céder **une activité ?**



Bénéficiez de l'expertise et de l'accompagnement de votre CMA sur :

entreprendre.artisanat.fr



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

Impôt sur les sociétés, transmissions d'entreprise facilitées, TVA, crédit d'impôt formation... : retrouvez les changements issus de la loi de finances et de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2022 pages 23/24.

Ce qui change EN 2022

VIE DES ENTREPRISES. Outre les modifications issues des lois de finances et de financement de la Sécurité sociale pour 2022, ce début d'année est marqué par de nombreux changements. Smic, formalités administratives... : sélection des informations pratiques pour les chefs d'entreprise artisanale.

EN BREF

Des stagiaires bientôt augmentés annuellement

Le barème de rémunération des stagiaires en formation professionnelle a été revalorisé pour la dernière fois le 1^{er} mai 2021, alors qu'il n'avait pas évolué depuis 2002. Afin d'éviter une récurrence d'une longue période sans augmentation, un projet de décret prévoit la revalorisation annuelle des stagiaires. Le texte a été soumis à la Commission nationale de la négociation collective de l'emploi et de la formation professionnelle le 18 janvier 2022. Les stagiaires seraient revalorisés sur la base d'un coefficient égal à l'évolution moyenne annuelle des prix à la consommation, hors tabac, chaque année le 1^{er} avril. À suivre...

Le Smic a gagné 64 € bruts en un an

15 € le 1^{er} janvier 2021, 35 € le 1^{er} octobre dernier et 14 € le 1^{er} janvier 2022. Au total, la hausse cumulée est de 4,1 %. Depuis le 1^{er} janvier 2022, le Smic s'élève ainsi à 10,57 € bruts de l'heure de travail, soit 1 603,12 € bruts par mois pour un travail de 35 heures par semaine.

Des démarches en ligne simplifiées

La loi Pacte de 2019 promettait une simplification dans la vie des entreprises. Une nouvelle étape est franchie en 2022 qui voit naître trois nouveaux sites Internet :

- Depuis le 1^{er} janvier 2022, www.formalités.entreprises.gouv centralise l'ensemble des formalités administratives que les professionnels doivent accomplir : immatriculation, dépôt des comptes, cessation d'entreprise ou modification, tout est à réaliser sur ce site ! De quoi simplifier la vie des chefs d'entreprise numérisée !
- En février, www.entreprendre.service-public.fr est entré en ligne. Ce centre d'information et d'orientation détaille l'ensemble des données à maîtriser pour créer ou diriger une entreprise.
- Fin février/début mars, au tour de www.portailpro.gouv.fr de prendre du service. Objectif : simplifier les démarches déclaratives et de paiement. Au sein d'un seul site, il est désormais possible d'accéder à l'ensemble des services proposés par les Urssaf, les Impôts et la Douane.

Les tarifs des annonces légales se forfaitisent

Les tarifs des annonces légales sont désormais forfaitaires. Pour la constitution d'une EURL, la dissolution et la liquidation de clôture, en métropole, comptez respectivement 121, 149 et 108 €.

Plus d'infos : annonces-legales.net/tarifs +

FRAUDE

COVID-19 : 175 M€ D'AIDES VERSÉES À TORT

L'opération de contrôle des aides versées aux entreprises dans le cadre de la crise sanitaire lancée en 2020 « nous a conduits à détecter 8 000 dossiers qui peuvent être frauduleux à nos yeux », a déclaré Olivier Dussopt, ministre des Comptes publics, dans un entretien pour le site du *Parisien* le 20 janvier dernier. Ces aides indûment versées représenteraient près de 175 M€ selon le ministre, qui a minimisé la fraude. Il la juge en effet faible au regard du coût global des dispositifs de soutien mis en place par l'État, qu'il chiffre à « environ 40 milliards d'euros pour le fonds de solidarité et près de 36 milliards d'euros pour l'activité partielle ».

LF 2022 : les mesures qui intéressent les entreprises

Baisse d'impôt, déductibilité de la TVA, aides... Comme chaque année, la loi de finances (LF) opère des changements quant aux règles applicables aux entreprises. Tour d'horizon des principales mesures qui intéressent les chefs d'entreprise artisanale en 2022. *Loetitia Muller*

Revalorisation des tranches du barème de l'impôt sur les revenus

Les tranches de revenus du barème de l'impôt 2022 sur les revenus de 2021 sont relevées de 1,4 % (contre 0,2 % en 2021). Le but est de contenir les effets de l'inflation. Les taux de prélèvement à la source par défaut sont alignés sur ce barème.

TVA plus rapidement exigible et déductible

Le texte fixe au 1^{er} janvier 2023, la date à laquelle la TVA deviendra exigible, et déductible, pour les livraisons de biens dès l'encaissement d'un acompte. L'objectif est de simplifier cet impôt et de se mettre en conformité avec le droit communautaire.

Les pourboires défiscalisés

En 2022 et 2023, les pourboires versés par les clients pour service rendu seront exonérés de cotisations sociales, de contributions et d'impôt sur le revenu.

Réduction d'impôt en cas d'investissement dans les PME

Les investissements dans les PME continueront en 2022 à bénéficier d'une majoration de réduction de 18 % à 25 %. Cette mesure couvre les sommes investies jusqu'à 50 000 € par personne, soit 100 000 € pour un couple.

Suppression d'exonérations jugées inefficaces

Le texte abroge les exonérations temporaires accordées aux entreprises qui bénéficient d'une exonération d'impôt sur les sociétés (IS) au motif qu'elles reprennent une entreprise ou un établissement industriel en difficulté. C'est le cas de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties, cotisation foncière des entreprises (CFE) : en 2022 les entreprises visées devront les payer.

Taxe pour le fonctionnement de l'autorité des relations sociales des plateformes d'emploi

L'ARPE, établissement public créé pour représenter les travailleurs indépendants des plateformes type Uber Eat ou Deliveroo, bénéficiera de ressources via la création d'une taxe que la loi de finances a conçue spécialement.

Aide pour l'embauche d'alternants

L'aide exceptionnelle à l'alternance est prolongée jusqu'en juin 2022. Elle bénéficie aux employeurs qui recrutent jusqu'à cette date un alternant, apprenti ou jeune sous contrat de professionnalisation, de moins de 30 ans. Elle s'élève à 5 000 € pour un mineur et à 8 000 € pour un majeur.

Parmi les autres mesures...

La LF comporte en outre des dispositions relatives à la **baisse de l'impôt sur les sociétés** à 25 % et à 15 % pour certaines PME, mais aussi un **bouclier tarifaire sur les prix du gaz et de l'électricité**. À noter également la **prorogation du crédit d'impôt de remplacement pour congé**, et l'augmentation de son taux en cas de remplacement pour congé maladie ou accident de travail ; ou encore la pérennisation de dispositions relatives à l'**activité partielle**.

« Plan Indépendants » : les mesures traduites dans la LF 2022

- ✔ Une entreprise soumise au régime micro-BIC peut opter pour un régime réel jusqu'à la date limite de dépôt de la déclaration d'ensemble des revenus, soit au cours des mois de mai ou de juin de l'année suivante (contre fin janvier jusqu'à présent).
- ✔ Les exonérations de plus-values, en cas départ en retraite et celles liées à des transmissions d'une valeur inférieure à 500 K€, sont étendues aux cessions d'activités mises en location-gérance.
- ✔ L'amortissement comptable des fonds commerciaux, acquis en 2022 et 2023 à titre temporaire, dans le contexte de crise peut bénéficier de déduction fiscale.
- ✔ Enfin, le crédit d'impôt pour la formation des chefs d'entreprise est renforcé.

LFSS 2022 : les mesures qui intéressent les TPE et les indépendants

Outre les dispositions budgétaires liées à la crise sanitaire et celles purement médicales, plusieurs mesures de la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2022 visent à soutenir les entreprises empêtrées dans la pandémie. Le texte n'oublie pas les indépendants, ni les travailleurs des plateformes au statut si particulier. *Laetitia Muller*

Reconduction des mesures dérogatoires liées au contexte sanitaire

La LFSS prévoit la possibilité pour les employeurs éligibles d'imputer le solde du montant d'aide au paiement sur les cotisations et contributions sociales dues au titre de l'année 2022. Pour aider les employeurs lors du premier confinement, un dispositif d'aide au paiement et un second d'exonération de cotisations sociales patronales ont été créés par la loi de finances rectificative du 30 juillet 2020. Ces deux mesures ont été prolongées en 2021 et elles le sont à nouveau en 2022. De la même manière, la LFSS pour 2021 prévoyait l'assujettissement des indemnités complémentaires d'activité partielle au taux dérogatoire de CSG de 6,2 % au lieu de 9,2 %. La LFSS pour 2022 prolonge ce régime dérogatoire pour un an supplémentaire.

Les travailleurs des plateformes mieux protégés

La LFSS comporte plusieurs mesures visant à renforcer la protection sociale des travailleurs des plateformes. Ces indépendants au statut particulier pourront s'affilier au régime général de la Sécurité sociale lorsqu'ils réalisent un petit volume d'activité. Le dispositif est

calqué sur celui qui existe aujourd'hui pour les particuliers qui réalisent de très petites activités artisanales ou des prestations de services. De plus, à compter du 1^{er} janvier 2023, les plateformes pourront proposer à leurs travailleurs des garanties de protection sociale complémentaire comme un régime frais de santé ou prévoyance. La loi prévoit en outre de bénéficier d'exonérations fiscales et sociales lors de l'octroi de ces protections.

Parmi les autres mesures...

Au volet retraite, la LFSS étend la **retraite progressive** aux salariés en forfait jours ainsi qu'aux travailleurs non-salariés y compris les mandataires sociaux.

Du côté des **Urssaf**, un nouveau cap est franchi : ils deviendront à compter du 1^{er} janvier 2023 le **seul collecteur des cotisations sociales**. La loi étend leurs compétences au recouvrement des cotisations de la caisse de retraite des professions libérales.

Elle renforce également les **moyens de contrôle des inspecteurs** qui pourront solliciter la communication de documents à des tiers à l'entreprise (opérateurs de téléphonie, clients...) sans que le secret professionnel ne puisse leur être opposé.

« Plan Indépendants » : les mesures traduites dans la LFSS 2022

✔ La loi permet aux indépendants de déclarer et de payer leurs cotisations et contributions sociales en temps réel.

✔ Le concubin du chef d'entreprise a quant à lui la possibilité de choisir le statut de conjoint collaborateur, jusque-là réservé au conjoint lié par un Pacs ou un mariage.

✔ Le texte limite l'impact négatif de l'année 2020 sur les indemnités journalières (IJ) maternité et maladie des travailleurs indépendants. Il prolonge les mesures dérogatoires et l'ajustement du montant du CA pris en compte pour le calcul des indemnités.

Le texte élargit le maintien des droits à IJ aux travailleurs qui changent de régime et optent pour le statut de travailleur indépendant. Enfin, il étend les indemnités perçues en cas de cumul emploi-retraite à l'ensemble des travailleurs indépendants.

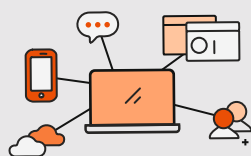


**En 3h30,
Claire
a appris à
choisir
le statut de
l'entreprise
qu'elle va
diriger
pendant
10 ans.**

Parce que chaque artisan a des besoins particuliers,
découvrez les formations sur-mesure du Parcours
Créateur dans votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
Retrouvez plus d'informations sur **artisanat.fr**



La crise sanitaire a au moins eu l'avantage de modifier notre rapport à Internet et aux outils numériques... Surfant sur la vague Covid, des artisans soignent leur e-commerce et s'approprient les réseaux sociaux. Si la création de publications adaptées à chaque compte prend du temps, les résultats sont à la hauteur de l'investissement. *Isabelle Flayeux*



NUMÉRISATION DES TPE : UN ENJEU DES CMA

Les réseaux sociaux font partie des nombreux outils disponibles pour améliorer votre visibilité en ligne. Pour connaître les opportunités numériques adaptées à votre activité, rapprochez-vous de votre chambre de métiers et de l'artisanat (CMA). À l'issue d'un diagnostic gratuit mené par un conseiller expert, vous pourrez bénéficier de solutions concrètes et d'un accompagnement personnalisé, dans le cadre du dispositif **PERFORMA NUMÉRIQUE**. Pour vous permettre la mise en place d'outils numériques réellement utiles pour votre entreprise, le réseau des CMA de France propose également une série de webinaires de 50 minutes regroupée sous la bannière **L'INDISPENSABLE DU NUMÉRIQUE**.

Pour s'inscrire, rendez-vous directement sur le site dédié.

Pour contacter la CMA la plus proche de chez vous : www.artisanat.fr - Pour vous inscrire à l'un des webinaires : www.indispensable-du-numerique.fr

JEAN-BAPTISTE LETTY - BOULANGER

DES PUBLICATIONS COUP DE CŒUR, REFLETS DE L'AUTHENTICITÉ D'UN MÉTIER

Jean-Baptiste Letty, 20 ans de métier, a une spécialité : le pain au levain naturel. Un produit adapté à la clientèle qu'il veut séduire et qu'il cible depuis cinq ans via Instagram. S'il ne voit pas de prime abord l'intérêt de ce réseau social, il change d'avis, sur les conseils d'une ex-apprentie de 14 ans. « J'avais peu de retombées sur Facebook, elle m'a vanté les mérites d'Instagram. Elle avait raison, cela a tout de suite accroché. Le nombre d'abonnés (plus de 12 600 aujourd'hui) a vite augmenté et j'ai vu les répercussions sur le magasin. Je me suis pris au jeu des publications, qui sont un réel outil marketing. » Le chiffre d'affaires de l'artisan de Quimperlé (29) progresse de 25 000 à 30 000 € par an depuis la création de son profil. En 2021, il a mis en scène des produits (pâtisseries, viennoiseries...) autant que des instants, à travers plus de 170 publications. « Je ne programme rien, je poste à l'envi, avec un objectif : montrer l'authenticité. Je fais majoritairement des stories, c'est facile et rapide à publier. Je travaille davantage les vidéos et les photos. J'intègre des sondages pour susciter des interactions et dynamiser le contenu. » Quand on lui demande ce qui est le plus chronophage, Jean-Baptiste Letty répond sans hésiter : « Les échanges avec mes collègues, devenus des amis. Grâce à Instagram, je fais de belles rencontres, j'échange recettes et méthodes de tous les pays, j'étoffe ma gamme de produits. »

L'entreprise familiale artisanale est une entité bien particulière nourrie de valeurs partagées, de confiance et de flexibilité. Si travailler avec son conjoint, ses parents ou encore avec ses frères et sœurs est souvent moteur de réussite, ne négligez pas des points essentiels pour éviter les difficultés au quotidien ou à la transmission. Le travail en famille est assujéti au Code du travail. Et, pour garantir l'émulation, basez-vous sur les compétences de manière à ce que chacun trouve sa place et s'épanouisse. *Isabelle Flayeux*

TRAVAIL EN FAMILLE

FAIRE QUE CHACUN soit bien protégé



Indépendant

Si aucune définition juridique n'existe, cette notion recouvre notamment les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux.



2,9

Près de 3 millions d'indépendants participent à la vie économique française, 26 % sont des artisans.

www.gouvernement.fr



CFE

Les artisans sont exonérés de cotisation foncière des entreprises lorsqu'ils travaillent seuls ou avec le seul concours d'une main-d'œuvre familiale ou d'apprentis sous contrat.

Article 152 du Code général des impôts (CGI).



3 %

Seulement 3 % des entreprises familiales passent le cap de la quatrième génération.

business.lesechos.fr - Miruna Radu-Lefebvre 2021.



89 %

C'est le pourcentage de dirigeants d'entreprises familiales n'ayant pas de plan de succession formalisé.

Observatoire national de l'entrepreneuriat familial - business.lesechos.fr - Miruna Radu-Lefebvre 2021.



Sanction

Strictement encadrée, l'entraide familiale doit respecter certaines règles au risque de se voir qualifiée en travail dissimulé.

LE TÉMOIGNAGE

Si un conjoint d'artisan participe régulièrement à l'activité de l'entreprise, qu'il exerce ou non un emploi salarié à l'extérieur, il est tenu d'adopter un statut (associé, collaborateur ou salarié) dans son propre intérêt (garantir ses droits) comme dans celui du dirigeant (législation). « *Sans statut du conjoint, il n'y a pas de travail légal* », prévient Corine Postel, première vice-présidente de la Capeb en charge des affaires sociales, pour qui le choix du statut appartient en tout premier lieu au couple. « *Cela dépend essentiellement du mode d'organisation et de la taille de l'entreprise. Il faut aussi considérer le cas où le conjoint exerce un travail à l'extérieur et participe un peu à l'activité. Plusieurs paramètres sont à prendre en compte, dont la structure juridique de l'entreprise ou le régime matrimonial.* » Conjointe collaboratrice d'un artisan couvreur, Corine Postel conseille au besoin de se rapprocher de son organisation patronale et de son comptable, capables d'aiguiller les conjoints d'artisans sur les différences de coûts afférentes à chaque statut. Elle se félicite de l'ouverture du statut de conjoint collaborateur aux conjoints titulaires d'un Pacs depuis le 1^{er} janvier. Notons également que « *le statut du conjoint salarié sous-entend un lien de subordination avec l'employeur, c'est un salarié classique, et à ce titre, il doit bénéficier d'un contrat de travail mentionnant un certain nombre d'heures à effectuer.* »

Et du côté de la transmission familiale ?

« *Chaque entreprise artisanale s'identifie par son ADN et se démarque par sa manière de travailler et de se comporter avec ses salariés et sa clientèle,* présente Thierry Goursolle, conseiller transmission-reprise à la CMA de la Corrèze (19). *Transmettre à son fils ou à sa fille est la voie la plus simple. Bénéficiaire d'une parfaite* ►►

**Corine Postel,**

1^{re} vice-présidente de la Capeb,
en charge des affaires sociales

« **En optant pour le statut de conjoint collaborateur, le conjoint s'ouvre des droits propres (retraite) en tant que travailleur indépendant.** »



POUCLET

POUCLET

En 1981, Jean-Marc Pouclet prend la suite de son père, spécialisé dans l'entretien et la réparation de machines agricoles. Au fil des années, l'artisan implanté à Sainte-Flaive-des-Loups (85) oriente son activité vers la sous-traitance industrielle dans le domaine de la chaudronnerie métallerie. Son épouse Isabelle le rejoint en 1995 pour occuper une fonction mixte : bureau d'études et peinture. L'entreprise Pouclet prend un virage décisif en termes de développement en 2016. « *Mon frère Maxence, ingénieur en chaudronnerie, rejoint nos parents en tant que responsable technique. Parallèlement, l'acquisition d'une découpe laser fibre permet d'élargir la clientèle, de conquérir de nouveaux marchés et de gagner en productivité autant qu'en autonomie* », explique Stessie Pouclet. Le chiffre d'affaires triple en trois ans et l'effectif monte à 12 salariés.

PARTAGE DES RÔLES ET COHÉSION D'ÉQUIPE

En 2018, Stessie Pouclet, titulaire d'un master en logistique, intègre l'entreprise familiale : « *Si l'idée était dans un coin de ma tête, je voulais me faire ma propre expérience au préalable. Quand est venue la nécessité de recruter pour la partie administratif, achats, facturation, j'ai franchi le pas.* » La même année, Pouclet déménage sur la zone industrielle Les Achards dans un bâtiment flambant neuf de 2000 m² et double sa surface de production. « *Avoir de nouveaux locaux rassure les clients, tout comme le fait d'être une entreprise familiale. Mes parents ont investi trois ans avant le départ en retraite de mon père pour nous laisser une belle entreprise. Nos relations professionnelles ont toujours été fluides. Sans doute parce que nous sommes une famille très soudée et que nous occupons une fonction bien précise et propre à chacun.* »

contact@pouclet.com - Tél. : 02 51 34 02 46 +

« La reconnaissance de l'**entraide familiale** est plus facilement admise entre époux, notamment au titre du devoir d'assistance et de secours, ou au titre de la contribution aux charges du mariage. »

Code civil - Chapitre VI : Des devoirs et des droits respectifs des époux (art. 212 à 226).

INFO EN +

►► connaissance de l'entreprise, le repreneur, qui a vécu dans ce noyau familial et professionnel, connaît l'implication, la dureté et les joies du métier. L'objectif de transmettre un patrimoine professionnel au sein de sa famille implique généralement une valorisation appétante de l'entreprise qui sert le repreneur. » Si le réseau des CMA aide les artisans à franchir le pas de la cession-transmission, il est également recommandé de se rapprocher du comptable de l'entreprise, à même de porter un regard réaliste et juste sur le projet. Toute donation intrafamiliale passe obligatoirement par un notaire qui établit les formalités nécessaires pour éviter une irrégularité de la donation, au détriment d'autres héritiers.

Prendre du recul et anticiper

Tournant dans la vie d'une entreprise et d'un artisan, la transmission est une étape qu'il est préférable d'anticiper. « Il faut parfois du temps pour que les parties s'accordent. Les questions de donation et de valorisation ne se font pas en quelques semaines. Des notions de fiscalité peuvent aussi entrer en ligne de compte, à étudier avec son expert-comptable ou son notaire bien en amont », souligne Thierry Goursolle. À titre d'exemple, l'artisan chaudronnier Jean-Marc Pouclet (cf. Le témoignage), en retraite depuis janvier 2022, a commencé par transformer son entreprise individuelle en SARL en 2018 pour faciliter et pérenniser sa transmission à ses enfants.

CONTACTS :

Thierry Goursolle, conseiller transmission-reprise CMA Corrèze

Tél. : 0555 2995 95 - thierry.goursolle@cma-correze.fr - www.cma-correze.fr

Corine Postel, 1^{re} vice-présidente de la Capeb, en charge des affaires sociales
c.postel@capeb.fr - www.capeb.fr

LOI PACTE

Depuis la loi Pacte du 22 mai 2019, le conjoint ou partenaire lié par un Pacs (Pacte civil de solidarité) au chef d'entreprise est dans l'obligation de choisir un statut pour renforcer sa protection sociale. À défaut, il opte tacitement pour celui de conjoint salarié.

L'arrêté du 6 août dernier, qui complète la déclaration de statut du conjoint en exigeant une attestation sur l'honneur, stipule que, depuis le 1^{er} septembre 2021, les informations suivantes doivent apparaître :

- identification du conjoint ou partenaire lié par un Pacs (noms, prénoms, adresse, e-mail, nature du lien juridique avec le chef d'entreprise);
- identification de l'entreprise commerciale, artisanale ou libérale statut juridique du conjoint (collaborateur, associé, salarié) ou partenaire lié par un Pacs et date d'effet du statut choisi;
- engagement sur l'honneur du conjoint de participer régulièrement à l'activité professionnelle non-salariée de son conjoint ou partenaire de Pacs.

www.legifrance.gouv.fr +

Trois statuts dont un provisoire

Tout chef d'entreprise doit déclarer l'activité professionnelle de son conjoint (marié, pacsé ou en concubinage-union libre) au Centre de formalités des entreprises (CFE) lorsque celui-ci travaille de façon active et régulière au sein de ladite entreprise. Cette démarche s'effectue au moment de l'immatriculation de l'entreprise, ou à tout moment, par le biais d'une déclaration

modificative auprès du CFE pour un conjoint collaborateur. Si actuellement trois statuts existent : conjoint collaborateur, conjoint associé, conjoint salarié, le Plan Indépendants du Gouvernement apporte une modification d'importance à travers une mesure destinée à mieux protéger le conjoint collaborateur dont l'exercice est désormais « limité à cinq ans dans une carrière

afin d'acter son caractère transitoire. Au-delà de cette durée, le conjoint collaborateur pourra choisir de continuer son activité avec le statut de conjoint salarié ou le statut de conjoint associé ». Le Plan Indépendants pour un environnement juste, simple et protecteur, déploie 20 mesures de soutien autour de cinq axes :
→ créer un statut unique protecteur

pour l'entrepreneur individuel et faciliter le passage d'une entreprise individuelle en société;
→ améliorer et simplifier la protection sociale des indépendants;
→ faciliter la reconversion et la formation des indépendants;
→ favoriser la transmission des entreprises et des savoir-faire;
→ simplifier l'environnement juridique des indépendants et leur accès à l'information.

POUR EN SAVOIR PLUS : service-public.fr/professionnels-entreprises
www.gouvernement.fr/plan-independants-20-nouvelles-mesures-de-soutien



**OPTEZ POUR
LA SOUPLESSE
DU CRÉDIT-BAIL
POUR FINANCER
VOS MATÉRIELS
OU VÉHICULES,
SANS AVANCE DE TVA.**

Crédit  Mutuel

Contrats souscrits auprès de Crédit Mutuel Leasing, Crédit Mutuel Leasing – Etablissement de crédit spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 09 046 570 (www.orias.fr), Société Anonyme au capital de 35 353 530 euros – Siège social : Tour D2, 17 bis, place des Reflets – 92988 Paris La Défense Cedex – France – RCS Nanterre 642 017 834 – N° TVA intracommunautaire FR 77 642 017 834 – Site Internet : www.creditmutuel-leasing.fr. Crédit Mutuel Leasing est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan – Société anonyme coopérative de crédit à capital variable – RCS La Rochelle-sur-Yon B 307 049 015, Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orias.fr 34 rue Léandre-Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX – Tél. 02 51 47 53 00. Crédit photo : Getty Images. 2022.



Mercedes-Benz SPRINTER CHASSIS CABINE 5T0

A partir de
596 € HT/ mois⁽¹⁾

Financement en crédit bail - Durée : 60 mois - Kilométrage : 100 000 km
1er loyer : 10 000 € HT⁽²⁾ - Option d'achat : 3 500 € HT⁽²⁾

Mercedes Benz 

Vos distributeurs Mercedes-Benz Utilitaires :

<p>Techstar Lagord 9 Rue des Greffières - 17140 Lagord Tél. : 05 46 67 78 05</p>	<p>Techstar Saint-Jean-d'Angély 3 Rue de l'Industrie - 17400 Saint-Jean-d'Angély Tél. : 05 46 59 03 03</p>	<p>Techstar Niort 20 Bd des Rochereaux - 79180 Chauray Tél. : 05 49 33 90 00</p>
---	---	---

Consommations du Sprinter 311 Châssis cab 37 3,5 T (mixte en l/100 km) : 9,5 (WLTP). Émissions de CO₂ (mixte en g/km) : 2 250 (WLTP). Peinture 5389 bleu acier, plateau usine, compartiments de rangement à droite et à gauche, porte-échelle derrière la cabine, vitre dans la paroi arrière de cabine. Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. Mercedes-Benz : marques déposées de Daimler AG, Stuttgart, Allemagne. Photo non contractuelle. Mercedes-Benz France, SAS au capital de 75 516 000 € - 7 avenue Nicéphore Niépce, 78180 Montigny-le-Bretonneux, RCS Versailles

(1) Simulation pour sprinter châssis cabine 5t0 avec essieu avant avec capacité de charge augmentée - stabilisation niveau II - batterie supp. sous le passager 92 ah - MBUX système multimédia à écran tactile 7 pouces - prise électrique de remorque, à 13 broches - prééquipement PSM - barrette de raccordement électrique - console de commande optimisée côté passager - rétroviseur intérieur - Wet Wiper System - support de rétroviseur rallongé - climatiseur semi-automatique Tempmatic - affichage niveau d'huile moteur au dém. à froid - détecteur de pluie - combiné d'instruments avec visuel couleur - projecteurs antibrouillards avec éclairage adaptatif - feux arrière partiellement à led feux de position latéraux - phares led hautes performances - pack benne - benne montage dans réseau jpm - opération commerciale sprinter benne - prééquipement PR charge remorquée jusqu'à 3500 kg - jantes acier peintes en noir intense mb9040 - pneus été - siège suspendu confort pour le conducteur - soutien lombaire pour le siège conducteur - habillage de la paroi arrière - pack acoustique - version ECE - blanc arctique, au tarif conseillé du 19/02/2022 de 37 960,00 € ht(2) financé en crédit bail avec un 1er loyer de 10 000,00 € HT(2) , 59 loyers de 594,71 HT(2) et une option d'achat de 3 500,00 € HT(2). Coût total emprunteur : 41 113,69 € HT(2) hors prestation et assurance ou 48 587,89 € HT(2) avec assurance décès (dit), assurance perte financière (pf), MB ServiceCare entretien complète (100000 km).622 044 287. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



**C'EST FORT PROBABLE QUE
VOUS METTIEZ PLUS DE
TEMPS À LIRE CE MESSAGE
QU'À CHANGER DE MUTUELLE !**

EN CE MOMENT

JUSQU'À 3 MOIS OFFERTS*



**DEVIS
EN 2 MIN !**

0 800 31 0800

**Service & appel
gratuits**

PREVIFRANCE.FR